

drapeau étoilé à hisser," déclare le capitaine dans son rapport, "et qu'ayant hissé le drapeau anglais, je ne consentirais pas à l'amener sur mon navire." La demande fut réitérée, la foule fit de nouvelles menaces, et finalement, l'agent menaça de retenir le navire et de refuser le congé au capitaine si ce dernier ne consentait pas à amener ses couleurs ; et ainsi, bien qu'ayant refusé d'amener le pavillon devant des menaces de violence, le capitaine fut obligé de le faire afin d'obtenir son passeport.

Expression de regrets.

Le Gouverneur Général communiqua un compte rendu de l'affaire, dans une minute du Conseil, à l'ambassadeur anglais à Washington avec une requête de le soumettre à l'attention des autorités des Etats-Unis. Ceci fut fait, et une enquête eut lieu, à laquelle il fut démontré que le capitaine Simmons était dans l'erreur relativement au nom de l'agent qui l'avait menacé de lui refuser son congé et, de son côté, l'agent nia avoir fait une telle menace. Le percepteur Roth, qui conduisit l'enquête pour le secrétaire du Trésor, émet dans son rapport l'opinion que l'officier avait agi mal droitement en demandant au capitaine de baisser son pavillon ; il était assuré d'après le rapport qu'il avait reçu lui-même du capitaine "que celui-ci n'avait pas amené le pavillon en raison de ce que Torpy lui avait dit, mais qu'il l'avait fait dans le but de s'épargner des ennuis de la part de la foule massée sur le quai."

En donnant à l'ambassadeur anglais l'explication de l'incident offerte par l'agent des Etats-Unis, le vice-secrétaire d'Etat Loomis écrit : "Cet incident, qui semble avoir eu pour cause un malentendu, est profondément regrettable. Le département espère cependant que le compte rendu du percepteur Roth indique suffisamment que l'action du député-percepteur, quoique probablement peu réfléchie, n'était pas inspirée par des motifs agressifs." Au reçu de cette expression de regret des Etats-Unis, on pensa qu'il serait inutile de continuer la correspondance sur ce sujet, et une minute du Conseil approuvant cette décision fut communiquée à l'ambassadeur à Washington.

Au mois d'août, par l'entremise de l'archiviste provincial d'Ontario, le département fut saisi d'une proposition de la part d'un certain nombre de citoyens de Détroit, de l'Etat du Michigan d'enlever les carcasses de trois vaisseaux anglais qui avaient été coulés dans la rivière Thames par le général Proctor, en l'année 1813, afin de les placer comme trophées de victoire dans le parc de Belle-Isle. Le ministre de la Justice, auquel cette

Vaisseaux anglais coulés dans les eaux canadiennes relèvent de la Couronne impériale.